

FORMATION 7.3

Transitaires hors matières radioactives



Initiale : 3 Jours | Recyclage : 2 Jours

Descriptif Général

Personnel chargé de traiter des expéditions de marchandises dangereuses

Tâches

Personnel des transitaires participant au traitement des marchandises dangereuses (hors matières radioactives)

Métiers

Transitaires hors matières radioactives

Objectifs

- Connaissance de la réglementation IATA sur les marchandises dangereuses
- Identification des marchandises dangereuses
- Connaissance des étiquettes de danger et des étiquettes de manutention
- Connaissance des documents

Contenu de la formation

- Principes de base des marchandises dangereuses : applicabilité des marchandises dangereuses, restrictions générales, rôles et responsabilités, classification, emballages, étiquetage, marquages, interventions d'urgence de base.
- Classification des marchandises dangereuses : critères déclassification, marchandises dangereuses interdites au transport aérien, marchandises dangereuses autorisées, classes et divisions de danger, groupes d'emballage, désignation exacte d'expédition, , approbations éventuelles.
- Expédition : emballages, limites de quantité, quantités limitées, quantités autorisées sur avion passager ou avion-cargo uniquement, divergences des Etats et des exploitants, expédition conformément aux dispositions de la réglementation, prescriptions d'emballage, instructions d'emballages, emballages à spécifications ONU, matériaux d'emballage spécifiques, apposition des étiquettes et marquages, utilisation de suremballages.
- Documentation : établissement de la déclaration d'expéditeur, lettre de transport aérien, documents d'approbation, dérogation, conservation des documents.

Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes sur les plans théorique et pratique.